



Comment organiser les conditions d'une véritable politique de protection de l'enfance ?

► **Dr Marie-Paule MARTIN-BLACHAIS**, Présidente de l'Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée (AFIREM), Directeur enfance et famille du Conseil général d'Eure-et-Loir

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Faire le point sur les enjeux des politiques publiques en matière de prévention et de protection de l'enfance en appréhendant les évolutions législatives, le partage des responsabilités des institutions publiques et des acteurs concernés.

DURÉE 1 journée

DATE(S) 16 mars • 27 mai

PROFIL DES PARTICIPANTS Élus territoriaux, Collaborateurs d'élus

EFFECTIF 12 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La dualité du dispositif de protection de l'enfance initialement fondée sur la **protection sociale** (transférée aux Départements depuis les lois de décentralisation de 1983 et 1984 et confirmée par l'acte II de la décentralisation - loi du 13/08/2004), et la **protection judiciaire** de l'assistance éducative, est profondément modifiée par les dernières évolutions législatives. Et plus particulièrement avec la loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

Qu'en est-il aujourd'hui des nouveaux équilibres institutionnels ? Quel dispositif de concertation, de pilotage, et de mise en œuvre des politiques publiques locales ? Comment concilier les compétences plurielles des différents acteurs : Etat, collectivités locales, secteur associatif, société civile, en favorisant synergie et complémentarité ?

Quelles nouvelles pratiques professionnelles pour soutenir l'accompagnement des familles à travers leur parcours dans ces dispositifs de proximité, de droit commun, ou dans les dispositifs spécialisés ?

■ Les thématiques proposées sont :

- Le champ de la protection de l'enfance
- Les dispositifs de concertation des politiques publiques
- Les outils de prévention de soutien à la parentalité (*Accueil de la petite enfance*)
- Les dispositifs spécialisés de protection sociale et judiciaire
- L'adoption

■ Les modes d'approche s'appuient sur les outils d'aide à la décision en vue de permettre l'élaboration de politiques territoriales de proximité :

- Méthodologie
- Partenariat
- Diagnostic partagé
- Schéma d'orientations
- Démarche d'évaluation

■ Conclusion et évaluation de la formation

- Méthodologie : études de cas proposés par le formateur et par les participants
- Matériel pédagogique : support pédagogique du formateur